

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nette amélioration de la qualité de l'air à Saint-Prex à la suite de l'assainissement de Vetropack SA

Les mesures imposées par les autorités cantonales à Vétropack SA à Saint-Prex portent leurs fruits. La dernière campagne de mesures démontre l'impact de l'assainissement mené entre 2009 et 2011 par la société sur ses installations. Les concentrations de poussières fines et de dioxyde de soufre ont nettement diminué par rapport aux valeurs enregistrées en 2008.

De janvier à juillet 2008, le Service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud (SEVEN) avait engagé sa station mobile de surveillance de la qualité de l'air à proximité de la verrerie exploitée par Vetropack SA à Saint-Prex. Cette campagne, conduite en coordination avec la direction de l'entreprise et les autorités communales, répondait à une série de plaintes émises par les riverains à la suite de la modernisation des installations de la verrerie. Les valeurs alors mesurées - poussières fines et dioxyde de soufre - avaient clairement mis en évidence une détérioration de la qualité de l'air liée aux émissions polluantes du site industriel.

Au vu de la situation, et conformément à l'art. 9 de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair), le SEVEN a alors imposé en avril 2009 une limitation plus sévère des émissions de polluants, fixant à 20 mg/m³ les valeurs de poussière fine et à 1500 mg/m³ celles d'oxyde de soufre. Des travaux conséquents ont été entrepris par Vetropack SA dans des délais serrés en vue de se doter d'un système de dépollution permettant d'atteindre ces exigences. L'efficacité du dispositif engagé par l'entreprise a ensuite été vérifiée par des contrôles effectués, d'une part, par l'association faîtière de l'industrie du verre allemande (HVG) et, d'autre part, par le SEVEN.

L'impact de l'assainissement a été évalué lors d'une nouvelle campagne de mesures menée par le SEVEN entre août 2011 et mars 2012. Elle a permis de constater une très nette diminution de la concentration de dioxyde de soufre dans l'air alors que les niveaux de poussières fines ont été ramenés en dessous des valeurs mesurées à Morges et à Nyon. Ces résultats démontrent que les travaux d'assainissement ont entraîné une amélioration significative de la qualité de l'air à Saint-Prex. Dorénavant, les émissions de la verrerie font l'objet d'un suivi continu et un rapport annuel sera

établi. Une information sera également communiquée lors de tout événement ayant un impact sur l'exploitation des installations. Enfin, le canton tient à souligner l'excellente collaboration entre Vetropack SA et les autorités communales et cantonales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 août 2012

DSE, Sylvain Rodriguez, chef de la division environnement, Service de l'environnement et de l'énergie, 021 316 43 63

[Qualite_air_St-Prex_campagne de mesures 2011-2012](#)